

TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT – ANNÉE 2026

Organisme de formation : Annie GAUDIN – Doreur-Ornemaniste

1. Barème Horaire

- **Tarif "Conventionné"** (Prise en charge FAFCEA / OPCO / Entreprise) : **35 € Net de taxe / heure**. *Ce tarif inclut l'ingénierie pédagogique, l'accompagnement administratif spécifique aux dossiers de financement, le suivi des indicateurs Qualiopi et l'archivage réglementaire.*
- **Tarif "Soutien"** (Financement personnel / Particuliers) : **25 € Net de taxe / heure**. *Tarif préférentiel appliqué aux personnes finançant leur formation sur fonds propres, afin de favoriser l'accès aux savoir-faire artisanaux.*

2. Frais de Matière d'Œuvre

Les consommables courants (assiette, colles, apprêts) sont inclus dans le coût pédagogique. Les métaux précieux (feuilles d'or) font l'objet d'une évaluation selon le projet technique du stagiaire (fourniture par le stagiaire ou facturation au réel).

Personnalisation du support : Afin de favoriser un apprentissage concret et personnalisé, le stagiaire est encouragé à apporter ses propres supports (objets, cadres, mobilier, textiles). **L'accord préalable de la formatrice est requis** pour valider la faisabilité technique et l'adéquation du support avec les objectifs pédagogiques du stage.

3. Modalités de Règlement

- **Absence d'acompte** : Pour simplifier votre gestion, aucun acompte n'est exigé à l'inscription.
- **Solde** : Le règlement de la totalité de la prestation intervient à l'issue de la formation, après remise de l'attestation de fin de formation et de la facture (émise par mon prestataire de gestion APSAL pour les dossiers professionnels).

4. Inscription et Délai de Rétractation (CGV)

- **Validation** : L'inscription est définitive après signature d'un devis (Loisir) ou d'une convention de formation (Pro).
- **Droit de rétractation** : Conformément à la loi, le stagiaire dispose d'un délai de **14 jours** (pour un particulier) ou **5 jours** (selon la convention professionnelle) après signature pour se rétracter par écrit.
- **Annulation** : En cas d'annulation par le stagiaire hors cas de force majeure, les modalités prévues au contrat s'appliquent (report possible ou facturation des heures engagées).

5. Accessibilité Handicap

L'Atelier de Dorure Annie Gaudin étudie l'accueil de toute personne en situation de handicap. Un entretien préalable permet d'analyser la faisabilité technique et d'adapter, si besoin, les modalités pédagogiques (voir notre *Guide de Bienvenue & Accessibilité* sur le site).